

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUILLET 2016

Le Conseil municipal s'est réuni le 6 juillet 2016, à 19 heures, sous la présidence de Mme Marie-Annick CREACH'CADEC, Maire.

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour.

Présentation du rapport d'activités 2015 de la Communauté de Communes du Pays des Abers.

Désignation de représentants à la Commission locale d'évaluation des transferts de charges de la CCPA : A l'unanimité (7 abstentions), le Maire et Marcel LE FLOCH sont désignés en tant que représentants titulaires et Anne-Thérèse ROUDAUT, en tant que représentant titulaire de la Commune.

Modification du montant de redevances d'occupation domaniales. Marché non sédentaire : revalorisation du tarif forfaitaire journalier de droit de place (3 €) et création d'un tarif « petits consommateurs » d'électricité. Création d'un tarif pour l'installation de terrasses de commerces sur le domaine public. Les autres tarifs restent inchangés. Unanimité.

Adoption unanime de la proposition de renouvellement de la concession gaz naturel avec GRDF pour une durée de 30 ans à compter du 1^{er} janvier 2017.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve l'actualisation du règlement intérieur des marchés publics et la création d'une commission des marchés pour les marchés à procédure adaptée.

Création de tarifs d'intervention des services techniques : mise à disposition avec chauffeur de camion ou tractopelle ou mini pelle ou balayeuse et main d'œuvre. Unanimité.

Fixation à l'unanimité des règles d'indemnisation des agents pour le travail de nuit, dimanches et jours fériés.

Recrutement de deux emplois d'avenir à compter du 1^{er} septembre 2016 pour une durée d'un an (renouvelable une fois) au service Propreté pour exercer les fonctions d'agent de nettoyage des espaces publics. Approbation unanime.

Cession d'une emprise de 11 m² sur la parcelle AE 361, rue des 3 Frères le Roy au prix de 825 €. Unanimité.

Avis favorable unanime dans le cadre d'une enquête publique relative à la création d'une usine de poudre à lait à Guipavas pour la société Sill Dairy International dans la zone de Lavallot-nord à Guipavas.

Unanimité pour la modification des règlements intérieurs des services enfance et la création d'un tarif de renouvellement de la carte Services Enfance.

Tarifs animation jeunesse : création de tarifs majorés pour les jeunes non domiciliés sur la commune, sauf conventionnement avec la commune de domicile, et d'un tarif « journée ». Les autres tarifs demeurent inchangés. Unanimité.

Raid jeunes Coordination Intercommunale : approbation unanime de la convention et du tarif de 25 € par jeune participant.

Convention avec le Conseil Départemental pour l'initiation au breton à l'école du Lac : renouvellement pour l'année scolaire 2016/2017. Unanimité.

Modification de la délibération portant délégations du Conseil Municipal au Maire, dans un objectif de simplification administrative, afin de permettre la modification des régies créées par délibération du conseil municipal. Unanimité.

Approbation unanime de la modification du règlement intérieur de l'espace culturel (encaissement de la caution).

Dénomination de voies. Unanimité pour la dénomination des nouvelles voies du lotissement de « Kergreac'h II » : rues Françoise Dolto, Jean-Martin Charcot et Henri Mondor et de la voie d'accès du nouveau centre de secours : rue Vauban.

Le Maire est autorisé à l'unanimité à déposer une demande de subvention à la Caisse d'Allocations Familiales pour une formation d'agents des services Enfance-Jeunesse.